

La voie vers un transport européen plus durable

L'avenir du transport routier en Europe est étroitement lié au développement durable. C'est pourquoi les autorités européennes mettent des mesures en place pour créer des infrastructures efficaces qui facilitent le marché interne et la cohésion géographique, économique et sociale. Ces facteurs servent de point de départ à l'accélération de l'initiative de transition vers un système de transport, considéré comme « plus respectueux de l'environnement, numérisé, résilient, juste et compétitif » par l'Union européenne.

Un réseau de transport transeuropéen pour une mobilité plus durable

Cet objectif a été défini il y a déjà plusieurs années. En 1996, l'introduction du TEN-T (réseau transeuropéen de transport) est le premier pas vers une mobilité plus durable. Il s'agit d'un ensemble de réseaux de transport prioritaires conçus pour faciliter le mouvement des personnes et des marchandises au sein de l'Union européenne.

Une fois terminé en 2030, l'objectif final du RTE-T est d'assurer la conformité avec les directives du Pacte vert pour l'Europe et de la Stratégie de mobilité durable de l'Union Européenne. C'est pourquoi, lors de sa dernière révision, le RTE-T a axé ses objectifs sur la satisfaction des propositions relatives au changement climatique et l'accélération de la numérisation des transports.

À cet égard, le Conseil de l'Union européenne a récemment mis à jour ses conclusions sur sa stratégie de mobilité afin d'accélérer le passage à un système de transport plus durable. L'objectif est de parvenir à une Union européenne neutre en carbone d'ici 2050 et de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55 % dans tous les pays membres d'ici 2030.

Le Pacte vert pour lutter contre le changement climatique

Les directives susmentionnées émanent du Pacte vert pour l'Europe, l'outil de lutte contre le changement climatique, qui vise à faire de notre économie une économie propre et zéro carbone. L'objectif fondamental ambitieux est de faire de l'Union européenne le leader mondial de l'action climatique.

Cette feuille de route comprend 50 points qui se concentrent sur la promotion d'une utilisation efficace des ressources, et couvre tous les secteurs de l'économie, tout en se concentrant principalement sur ceux qui produisent le plus d'émissions, c'est-à-dire le secteur de l'énergie et le secteur des transports.

À cet égard, le Pacte vert pour l'Europe encourage l'utilisation d'un transport plus propre et plus efficace pour réduire les émissions. Il vise donc à intensifier les efforts déployés pour réduire l'utilisation des combustibles fossiles dans le secteur des transports et à apprendre à en être moins dépendant.

En ce qui concerne les véhicules lourds, en 2018, la Commission européenne a commencé à travailler sur une réglementation sur les émissions de CO₂. Celle-ci viserait à réduire les émissions de 15 % d'ici 2025, par rapport au niveau de 2019, et d'au moins 30 % d'ici 2030.

Pour y parvenir, il faudrait éliminer progressivement le soutien aux combustibles fossiles en encourageant les individus à investir dans le développement d'énergies alternatives. Outre l'électricité, l'hydrogène et certains gaz fossiles (gaz naturel comprimé, gaz naturel liquéfié et gaz de pétrole liquéfié), on trouve également les biocarburants, tels que le bioéthanol, le biodiesel et le biométhane.

L'Europe dispose d'une flotte de camions obsolète

Où en sommes-nous aujourd'hui ? La flotte de camions avec laquelle nous travaillons est très vieille. Actuellement, seuls 2 300 camions « zéro émission » sont en circulation, soit 0,04 % des 6,2 millions de véhicules utilitaires légers et des poids lourds circulant dans l'Union européenne.

Par conséquent, comme le souligne l'Association européenne des constructeurs automobiles, le nombre actuel de camions électriques doit être multiplié par 100 pour atteindre les objectifs d'émissions de dioxyde de carbone d'ici 2030. C'est un objectif considéré comme atteignable si l'on augmente l'offre avec un changement radical de paradigme. L'association s'est donc tournée vers les autorités pour établir un cadre juridique approprié et pour introduire davantage de bornes de recharge électrique et de stations d'hydrogène.

Les voyages à vide : le talon d'Achille du transport

Pour améliorer l'efficacité dans le secteur des transports, il faut également viser à réduire la distance parcourue à vide.

On estime que 25 % des camions circulant en Europe circulent à vide. En général, une entreprise travaillant dans une région en particulier a des itinéraires avec beaucoup plus d'étapes à l'aller qu'au retour. Par exemple, une entreprise basée à Barcelone qui livre quotidiennement dix chargements à Lyon n'a probablement pas le même nombre de chargements sur le trajet retour. Cependant, il est très probable que cela soit également le cas pour une entreprise lyonnaise livrant des chargements à Barcelone. En réalité, les camions de ces entreprises prennent tous les deux la route sans chargement.

L'optimisation des itinéraires est un facteur clé pour économiser en carburant, réduire les émissions et permettre aux sociétés de transport de fonctionner efficacement. C'est là que les bourses de fret telles que Teleroute entrent en jeu, en mettant en contact l'offre et la demande via sa plateforme en ligne. L'accès à ces informations vous permet de gérer l'activité quotidienne de votre entreprise de manière plus durable. En effet, cette plateforme propose plusieurs possibilités d'approvisionnement, ce qui permet de réduire la distance parcourue à vide.

Dans tous les cas, offrir un avenir radieux à l'environnement n'est plus un lointain rêve. Il s'agit désormais d'un objectif européen commun, avec des délais et des actions bien définis. Dans les années à venir, nous vérifierons dans quelle mesure les autorités et autres organismes impliqués se seront conformés à ce plan et si les bases établies aujourd'hui auront permis de garantir le transport routier durable demain.